



Vous avez peut-être déjà remarqué les projets d'urbanisation affichés le long de l'Hôtel de ville ? On y voit clairement le souhait de la ville de Paris de « moderniser » toute la capitale, sans laisser de répit au moindre quartier. Parmi ses multiples projets pour y parvenir, la ville de Paris a lancé un grand programme de construction dans le 17^e arrondissement, l'éco-quartier Clichy-Batignolles, qui devra se situer entre la gare de Pont-Cardinet, le métro Brochant et le périph. Et comme la ville pacifiée qu'ils souhaitent est indissociable du système de répression qui la fait tenir, le ministère de la Justice a aussi un grand projet : un nouveau palais de justice pour reloger le Tribunal de Grande Instance (TGI) de l'île de la Cité, jugé trop petit pour la tâche qui lui incombe, c'est-à-dire protéger la société contre tout ce qui pourrait lui nuire. L'idée est donc de construire un bâtiment tout neuf, qui sera appelé la « Cité judiciaire », près de la porte de Clichy, dans l'éco-quartier en prévision. Le ministère de la Justice a choisi d'en confier la construction à Bouygues, suivant les plans réalisés par l'architecte Renzo Piano, principalement connu pour avoir dessiné en 1977 l'infâme Centre Pompidou, mais également concepteur d'une bonne quantité de musées, aéroports et autres édifices dans le monde entier [nous vous proposerons dans un prochain numéro un portrait plus détaillé de cette starlette de la domination. En attendant, notons déjà que son agence se situe au 34 rue des Archives, 75004 Paris].

Le site devra rassembler le TGI de Cité (seules la cour d'appel et la cour de cassation y resteront), les tribunaux d'instance de chaque arrondissement de Paris, le tribunal de police, la Direction Régionale de la Police Judiciaire (actuellement basée au tristement célèbre 36 quai des Orfèvres), ainsi que de nombreux services du système judiciaire (dont le service de l'application des peines).

Le projet : une tour en verre de 160m de hauteur, construite en trois blocs superposés sur le socle (lui donnant une allure de paquebot), ornée de jardins suspendus sur chaque toit pour faire plus vert. Au total, plus de 60 000 m² de surface, 90 salles d'audience, un parvis immense avec cafés et restaurants, des « papillons » ou « branchies photovoltaïques » pour donner un style « tendance », un jardin d'hiver et un ascenseur panoramique. Et pour « urbaniser » encore plus le quartier et acheminer magistrats, flics et visiteurs, les lignes de métro 14 et de tramway 3b seront prolongées et passeront par la station porte de Clichy, sur le parvis du nouveau tribunal. L'édifice a été conçu suivant les critères à la mode du capitalisme vert : sa consommation d'énergie devrait être divisée par deux par rapport aux autres tours de cet acabit. Et comme les promoteurs du « développement durable » se satisfont très bien de l'idée de construire partout plein de tours en verre et en béton, du temps qu'il y a quelques arbres plantés dessus pour faire joli, pour faire « nature », alors le bâtiment est parfaitement conforme au style en vogue. De plus, notre bienfaiteur Renzo Piano n'oublie pas le futur usage qui sera fait de son œuvre : « c'est un endroit qui va accueillir des gens fragiles, en attente d'être jugés. J'ai donc voulu quelque chose d'accueillant, qui dégage de la luminosité et de la sérénité. [...] On doit créer un esprit de confiance pour la personne qui va être jugée ».

QUAND LE PAQUEBOT RENCONTRE L'ICEBERG



CONTRE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CITÉ JUDICIAIRE

Délicate attention ! Au moins, une fois en prison, ces « gens fragiles » pourront le remercier d'avoir rendu leurs interrogatoires, détention et procès plus agréables et sereins. « Le palais sera clair, léger, transparent et ouvert sur la ville, l'antithèse du palais intimidant, hermétique et sombre du passé. » Nous voilà rassurés ! Oui, parce que même si les bonnes vieilles méthodes de répression ne changent pas, ou peu (on enferme quiconque a fait un faux pas, et on brandit la menace de la prison à tous les autres pour effrayer et faire marcher au pas), il est tout de même conseillé de mettre au goût du jour le visage de la vieille justice. Maintenant qu'on a transféré les bidonvilles dans de lugubres barres HLM, qu'on construit des prisons aux murs de plus en plus blancs, qu'on sait bien faire croire que l'on enferme ceux que la société considère comme « fous » pour les soigner, qu'on jette de la poudre aux yeux en faisant passer les intérêts du patron pour ceux des employés, les nécessités des dominants pour le produit de la volonté générale, on veut faire passer un tribunal pour un « lieu accueillant ». A entendre tant parler d'absurdités comme des prisons plus « humaines », des guerres justes, des camps humanitaires, des métiers passionnants, c'est que la mode doit être à l'oxymore, alors pourquoi pas un palais de justice « accueillant », tant qu'on y est ?

Voyons les mots-clés du projet : sûreté, efficacité, confort. La sûreté, cela paraît évident pour un palais de justice où le pouvoir va transférer, interroger, enfermer, juger ses ennemis ou ses concurrents. De l'efficacité, car la Justice, il ne faut pas que ça traîne ! Et le confort, sûrement pas pour tout le monde... Sûrement pour ces pourritures de magistrats qui auront un bureau avec vue sur la ville, pourront se déplacer en ascenseur panoramique ou profiter du jardin d'hiver du palais entre deux assassinats judiciaires. Le confort ne sera sûrement pas pour ceux, peut-être nous, qui se retrouveront sur le banc des accusés ou dans les cellules du dépôt, cela serait presque absurde puisque tout le mal que l'on se donne pour cette bâtisse et le système répressif qui la requiert a pour but de mieux nous traquer, nous pourchasser, nous sermonner, nous enfermer, nous humilier, nous éduquer, nous (ré)insérer... Notre architecte mégalomane n'a pas oublié les fauves à dompter, pour qui est généreusement

prévu un « espace sécurisé », pour assurer la « protection du palais » (des cellules pour les détenus et prévenus, fonction qu'assurent actuellement le dépôt et la souricière de la Cité, célèbres pour leur état glauquissime).

Avec le lancement de ce nouveau projet, le sens du souhait du maire de Paris Bertrand Delanoë d'une « justice plus ambitieuse » apparaît sans équivoque : pouvoir juger plus, et donc inévitablement condamner plus. Ils veulent que la répression s'accroisse et que la pacification progresse pour garantir l'ordre dont ce monde a besoin pour tourner sans encombres, pour assurer le maximum de profits aux puissants. Et si la paix sociale coûte cher (elle coûte notre résignation et tout ce que l'Etat compte de flics, de prisons, de tribunaux, de collabos, de balances, de pôles emploi et autres outils de contrôle), c'est que d'un autre côté elle rapporte beaucoup à ses vautours : les célèbres Bouygues, Eiffage et Vinci ainsi qu'une multitude d'autres entreprises rapaces qui remplissent à craquer leurs immenses poches en construisant prisons, centres de rétention ou tribunaux, en installant partout des caméras de vidéo-surveillance, en assurant la maintenance de commissariats, en participant activement à la restructuration urbaine, en bétonnant de plus en plus le monde, etc.

Côté technique, la construction du palais revient donc à Bouygues Bâtiment Ile-de-France (filiale de **Bouygues Construction**), dans le cadre d'un partenariat public-privé, moyennant quelques 600 millions d'euros, et le contrat précise que la maintenance de l'édifice sera effectuée par la société **Exprimm**, elle aussi filiale de Bouygues, pendant 27 ans et en échange de plus ou moins 90 millions d'euros chaque année. Ce coût exorbitant a tout de même fait hésiter quelques politicards, et le gouvernement est actuellement en train d'essayer de renégocier le contrat, mais Bouygues a tout prévu lors de sa signature début 2012 pour ne pas pouvoir se faire avoir ensuite : en cas d'abandon total du projet, l'Etat devrait lui verser des indemnités à hauteur de 80 millions d'euros. Du coup, le projet est maintenu, les travaux devraient commencer mi-2013, pour une mise en service en 2017... à moins que nous ne l'empêchions, en attaquant ces politiciens et leurs collabos partout où ils se trouvent !

FAISONS EN SORTE QUE CE PAQUEBOT GÉANT FINISSE COMME LE TITANIC CONTRE L'ICEBERG DE NOS PASSIONS DESTRUCTRICES !

Brèves

●PAF LES MATONS!●

Quatre matons de Bois-d'Arcy sont reconnus par d'anciens détenus dans une boîte de nuit des Yvelines le 17 février, ils sont copieusement tabassés.

●PAF LES SYNDICATS DE MATONS!●

Le 28 janvier et le 3 février, les vitres des locaux CGT des 19^e et 20^e arrondissements ont été défoncées en réponse aux protestations des matons qu'elle syndique, et en solidarité avec les prisonniers en lutte de Roanne et d'ailleurs.

●MAIS QUI PEUT BIEN EN VOULOIR AUX BANQUES?● Dans la nuit du 10 février, la quinzaine de distributeurs de banque de la rue de Belleville s'est retrouvée dans l'impossibilité de fonctionner grâce à de la colle dans la fente qui prend la carte.

●ELLE FAIT MAL HEIN TA LACRYMO?●

Le 8 mars, une quarantaine de jeunes trublions s'introduisent de force dans le MacDo du centre commercial de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les flics interviennent mais quelques minutes plus tard, un nouvel affrontement éclate devant un magasin. D'après les flics, « L'un des jeunes a projeté une adjointe de sécurité contre la voiture alors qu'elle menottait un autre suspect. C'est alors que celui qui avait réussi à se libérer a donné un coup de poing dans l'extincteur à gaz lacrymogène tenu par un autre policier. » La flic reçoit alors la bombonne qui lui explose à la gueule, elle est sérieusement brûlée au visage et aux yeux.

●UN ARCHITECTE DE VINCI OBLIGÉ DE SE METTRE AU VERT●

Fin mars dernier, Jacques Ferrier, architecte choisi par le groupe Vinci pour participer à l'élaboration du nouvel aéroport prévu à Notre-Dame-des-Landes près de Nantes, « l'un des architectes les plus engagés en matière de développement durable » d'après les promoteurs de ce nouveau tas de béton,

a retrouvé le hall de son agence (77 rue Pascal, Paris 13^e) repeinte à l'aide d'extincteurs. Les couleurs? Vert comme le bocage, marron comme la m...

●FEU AU TRIBUNAL!●

Dans la nuit du lundi 8 avril, quelqu'un a mis le feu au Tribunal de commerce de Beauvais. Une vitre du greffe a été cassée et un engin incendiaire a été lancé à l'intérieur. Malheureusement, le tribunal continue son activité, bien que des dossiers soient partis en fumée.

●1,2,3...●

Le 4 avril, dans le comico du 7^e à Paris, un keuf s'est suicidé. Le 2, un autre flic, à Denain (59), avait mis fin à ses jours lui aussi. Le même jour, à Saint Germain-Laxis (77), rebote : c'est le tour de Noël Rabin, boss des keufs de son état, de libérer le monde de sa présence. On attend avec impatience les nouvelles des jours suivants... Entretemps, chez Monop' de Couronne, on peut pecho assez facilement du champagne !

Le vent se lève... Sabotons la machine à expulser

On entend beaucoup parler ces derniers temps des centres de rétention et des politiques migratoires, essentiellement à travers la rhétorique du scandale : mise en avant de l'image de la famille innocente et bien intégrée, qui travaille ici, dont les enfants sont scolarisés, insistant sur l'ignominie qu'il y a à les enfermer dans des camps. Toute une rhétorique employée pour mobiliser l'indignation citoyenne, pour crier au racisme en se vivant comme des résistants, pour lancer de vains appels à réformer la gestion de la machine à expulser, à améliorer les conditions d'enfermement, à trier les « bons » des « mauvais » sans-papiers.

N'y allons pas par quatre chemins : nous ne souhaitons pas ajouter nos larmes à ce bal des pleureuses, nous ne luttons pas contre la machine à expulser par empathie et encore moins par pitié, ni dans le but de la rendre plus humaine, mais pour la détruire. De la même façon, nous ne partons pas du principe que les personnes enfermées dans ces camps seraient des victimes à secourir, ou qu'il faudrait assister leur intégration (ou leur réintégration) dans cette société que nous voulons désintégrer totalement. Les logiques

syndicales, humanitaires et réformistes ont depuis longtemps démontré leur rôle de cogestion des logiques d'exploitation, de contrôle et d'enfermement, en bref de domination.

Les sans-papiers, comme tous les autres exploités, n'ont jamais eu besoin de souteneurs ou de chevaliers vaillants pour se révolter, beaucoup n'ont jamais attendu le feu vert de quelconques militants et politiciens. En témoigne, parmi une multitude d'actes individuels et collectifs, des plus quotidiens aux plus spectaculaires, l'incendie de la plus grande prison pour étrangers d'Europe, le centre de rétention de Vincennes en juin 2008.

Le centre de rétention n'est qu'un seul des rouages de la machine à expulser qui n'est elle-même qu'un seul des rouages de la machine infâme qu'est ce monde de barbelés et de domination. De fait, elle n'est pas un concept à discuter sur les bancs douillet d'une université, elle s'incarne dans une foultitude de responsabilités concrètes : des associations humanitaires comme la **CIMADE**, **France Terre d'Asile**, **l'Ordre de Malte**, **Forum Réfugiés** et la **Croix-Rouge** qui co-gèrent les centres et les zones d'attente en bonne entente financière avec l'Etat ; **RATP**, **Air France**, **Carlson Wagon-Lit**, **Royal Air Maroc** et **SNCF** : tous déportent, et certains ajoutent leurs contrôles à ceux des flics ; le groupe **Accor** qui dépanne l'Etat de quelques

places de prison dans ses hôtels ; les institutions qui organisent les rafles en guet-apens comme **Pôle Emploi**, **CAF**, **la Sécurité**... ; les entreprises qui organisent la logistique à l'intérieur des taules comme **Sodexo**, **Avenance**, **GDF-SUEZ**, **Veolia**, **Eurest**... ; les constructeurs comme **Bouygues**, **Vinci**, **Eiffage** ; les suceurs de sang et de sueur des boîtes d'intérim comme **Randstad**, **Adecco**, **Manpower** ; les syndicats qui négocient les critères d'expulsion à la table de l'Etat comme la **CGT**, **CFDT**, **SUD**, **UNSA**, **FO** et tous les partis politiques qui font leur beurre électoral sur la question des migrants...

Toute une maxi-brochette de collabos sans lesquels l'Etat, ses flics, ses juges et ses gendarmes ne pourraient pas gérer cette machine de déportation. Les motivations de ces charognards n'ont rien de bien raciste, car l'argent n'a pas de couleur, et c'est pour la manne financière dont ils profitent qu'ils prêtent tout leur concours à ce système de merde. Pointer les responsabilités claires de ces collaborateurs ne signifie pas les réduire à la seule question des expulsions et des frontières. On retrouve tous ces vautours dans la gestion quotidienne de l'exploitation, de l'enfermement, de la domination, car nous sommes tous, avec ou sans-papiers, du gibier à frontières, à matons, à patrons, à humanistes.

Ils ont des noms et des adresses, chacun peut leur renvoyer un peu de leurs responsabilités à la gueule de la façon qu'il estime la plus pertinente.

Dans cette guerre sociale sans trêve, il est toujours temps d'exprimer notre haine sans concession, et d'attaquer sans médiations tout ce qui nous rend esclaves.

**Centres de rétention, papiers, prisons, frontières, gestionnaires et co-gestionnaires de la domination :
Autant en emporte le vent de la liberté !**

[Tract trouvé dans les rues de Paris, décembre 2012]



Tout commence un dimanche 16 décembre 2012 au soir, au centre de rétention de Palaiseau au sud de Paris. Quatre sans-papiers retenus ont réussi à s'évader de cette prison pour étrangers.

Les évadés sont courageusement parvenus à s'emparer par la force du badge magnétique d'un flic appelé dans la salle de télévision afin de pouvoir ouvrir les portes, après en avoir ouvert quelques unes, ils se seraient dirigés vers la zone de livraison du centre où ils ont escaladé les grillages et ont réussi à se faire la belle. Nous aurions préféré que l'histoire s'arrête là, mais malheureusement un des retenus, Ibrahim qui selon l'enquête immobilisait le flic pendant que les autres s'évadaient, a été choisi pour être le bouc émissaire de cette belle évasion. Humiliés par le courage des évadés face à leurs chiens

de garde, police et justice réagissent au quart de tour. Ibrahim est immédiatement placé en garde à vue puis incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis. Une instruction en attente d'un procès est alors lancée.

Presque un mois plus tard, avec une rapidité que nous ne lui connaissons qu'en de grandes occasions, la justice fait son procès à Ibrahim et décide d'en faire un exemple. Le 18 janvier 2013, il est condamné par le tribunal correctionnel d'Évry (pour « vol et violence en réunion sur agent dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné une incapacité de travail de moins de 10 jours » et « soustraction à une mesure d'éloignement » en récidive) à deux ans de prison ferme, ainsi qu'à verser 1000 et 600 euros de dommages et intérêts à deux flics qui en profitent pour arrondir leurs fins de mois, leurs noms : **Frantz Piece** et **Coralie Bouton**. Ibrahim retourne donc à Fleury, après avoir été jugé sans avocat (malgré sa demande), mais il parvient à faire appel.

Dehors, des solidaires commencent à tenter de briser l'isolement, peu avant le procès, un tract est massivement diffusé (« D'une prison à l'autre »), notamment dans le Nord-Est de Paris, des stands d'informations sont tenus à Belleville, Couronnes ou Bagnolet pour parler de la situation d'Ibrahim, dans la continuité d'une lutte contre tous les enfermements. Côté matériel, la caisse de

soutien aux prisonniers de la guerre sociale Kalimero se charge de faire parvenir des mandats mensuels à Ibrahim, tandis qu'une cantine est organisée le 1er mars 2013 à Bagnolet pour récolter un peu d'argent et des fringues. Un sabotage de distributeurs de billets sur la rue de Belleville est également dédié à Ibrahim, parce que la meilleure solidarité c'est l'attaque.

Lors du procès en appel, le 20 mars 2013 au TGI de Paris, des individus solidaires sont présents. Le 2 avril 2013, les juges de la cour d'appel rendent finalement leur verdict concernant Ibrahim : les chefs d'inculpation de tentative de soustraction à une mesure d'éloignement et de vol aggravé ont été annulés. Mais il a été reconnu coupable pour les violences aggravées sur agents dépositaires de l'autorité publique en état de récidive légale, et condamné à 1 an de prison ferme. Il est donc maintenu en détention à la prison de Fleury-Mérogis.

On peut écrire à l'adresse :

evasionpalaiseau@riseup.net

On peut également écrire à Ibrahim (si possible en arabe) à cette adresse :

Ibrahim El Louar
écrou n°399815

Bâtiment D4 – MAH de Fleury-Mérogis
7 avenue des Peupliers
91705 Sainte-Geneviève-des-Bois

Grand Paris, laisse béton !

Les promoteurs d'un avenir vert-de-gris ont encore frappé. Dans le cadre du vaste projet d'urbanisme pour un Grand Paris, ils ont donné quartier libre à l'architecte **Jean Nouvel** pour l'érection d'un phallus de 175 mètres au sud de la capitale. Gratte-ciel de verre et d'acier, légèrement penché pour faire passer la lumière, la « Tour Duo » va projeter son ombre sur le boulevard des Maréchaux d'ici à 2018. Début des travaux : 2014.

La brochure promotionnelle évoque 91'225 m² de bureaux, 7737 m² d'hôtel quatre étoiles, 4456 m² de locaux d'activités et 1832 m² de commerces, pour un budget estimé à 600 millions d'euros. Dans leur folie transformatrice, les technocrates du Grand Paris ont encore une fois statué que le béton serait d'utilité publique. Rien de bien surprenant, puisque chacun sait combien béton = pognon. Et que les pauvres aillent se faire voir !

Comme à la place du futur phallus de Jean Nouvel se trouve une ancienne cimenterie, des travaux ont dès à présent abouti sur la construction d'une nouvelle cimenterie à quelques pas de là, le long des

voies SNCF, pour libérer le terrain aux pelleteuses du Grand Paris et donner un nouvel espace de jeu aux cimentiers. Et personne ne sera étonné qu'une filiale de **VINCI** se soit chargée de ce vilain travail.

[extrait d'un communiqué publié sur Indymedia]



« VINCI BÉTONNE, L'ÉTAT MATRAQUE, SABOTONS ! »

Coupures

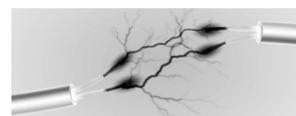
14 JANVIER : Pas de courant pour les bourgeois ! Dans la nuit, un incendie s'est déclaré dans un poste ERDF de Levallois-Perret et a privé d'électricité jusqu'à 70 000 foyers de Levallois et Neuilly.

14 FÉVRIER : à cause d'un accident sur un transfo, une partie du quartier du Chaperon vert, à Arcueil, a été privé d'électricité pendant quelques 24h. Idem comme ci-dessus.

24 FÉVRIER : l'incendie d'une installation électrique le long de la ligne U (La Verrière-La Défense) du Transilien bloque complètement la circulation des trains. Une armoire électrique et informatique qui commande les feux de signalisation, les aiguillages et les systèmes de sécurité est partie en feu. Aujourd'hui, pas de taffe ! Et demain, le bus... ou non ?

4 MARS, encore à Arcueil : un pâté de maison reste sans électricité à cause d'un câble souterrain brûlé.

5 MARS, Créteil et environs : 60 000 clients EDF sans électricité durant une heure. Court-circuit sur une ligne à très haute tension enterrée dans le sol, probablement à cause d'un coup d'excavatrice sur un chantier de travaux routiers. Le courant est remis en raccordant le réseau à une autre ligne THT.



Lucioles est un bulletin apériodique, on pourra y lire des textes d'analyse et d'agitation autour de Paris (et sa région) et de son quotidien dans une perspective anarchiste. Nous y parlerons des différentes manifestations d'insoumission et d'attaques dans lesquelles nous pouvons nous reconnaître et déceler des potentialités



de rupture vis-à-vis de l'Etat, du capitalisme et de la domination sous toutes ses formes en essayant de les relier entre elles et au quotidien de chacun. Nous n'avons pas la volonté de représenter qui que ce soit, ni de défendre un quelconque bout de territoire en particulier qui n'est qu'un modèle réduit de ce monde de merde.